0442765S
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT NELSON MANDELA
10 RUE PIERRE VIDAL-NAQUET
44265 NANTES CEDEX 2
Tel : 0251728660

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : SEANCE DE CINEMA AU CINEMA LE KATORZA

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 26
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 19
Quorum : 10
Nombre de présents : 11

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/09/2019
Réuni le : 01/10/2019
Sous la présidence de : Gwenael Surel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la part famille à hauteur de 3.8 euros pour les séances de cinéma au Katorza

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

KATORZA 2019-2020
Le conseil d'administration approuve la participation des familles pour un montant de 3.80 euros à chaque séance de cinéma au Katorza. Ces séances auront lieu notamment dans le cadre de festivals (festivals du cinéma espagnol, allemand etc....)
Les sorties au cinéma sont prévues plusieurs fois dans l'année et programmées 15 jours avant leur réalisation

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Surel
Prénom : Gwenael
Signé le: 03/10/2019 14:31:18

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.